

Baccalauréat professionnel « Métiers de la mer »

Baccalauréat professionnel « Cultures Marines »

E52 Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Durée : 2 h 30 min

L'usage de la calculatrice est interdit.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

Tourner la page

Page 1 sur 8

1^{re} PARTIE

HISTOIRE (valeur = 6)

Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

1^{re} QUESTION (valeur = 1,5)

Associer les évènements aux dates qui correspondent.

Évènements :

- a) Blocus de Berlin
- b) Guerre de Corée, conflit indirect
- c) La crise des missiles de Cuba
- d) Mise en place de l'OTAN
- e) Chute de l'URSS et fin de la guerre froide
- f) Traité de Rome

Dates :

- 1) 24 juin 1948 – mai 1949
- 2) 4 avril 1949
- 3) 25 juin 1950 – 27 juillet 1953
- 4) 25 mars 1957
- 5) octobre 1962
- 6) 26 décembre 1991

2^e QUESTION (valeur = 1,5)

Expliquer en quoi l'attentat du 11 septembre 2001 aux États-Unis marque un nouveau tournant concernant le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Vivre en France en démocratie depuis 1945

3^e QUESTION (valeur = 1,5)

Donner les termes ou évènements correspondant aux définitions ci-dessous.

- a) Texte qui précise le fonctionnement des institutions d'un état.
- b) État qui intervient pour renforcer la protection sociale des citoyens.
- c) Société où l'on est conduit à acheter, indépendamment de ses besoins réels.
- d) Période de croissance et d'amélioration des conditions de vie après la Seconde Guerre mondiale.
- e) Plan d'aide à l'Europe proposé par les États-Unis en 1947.
- f) Crise sociale et politique en France.

4^e QUESTION (valeur = 1,5)

Expliquer pourquoi et comment la V^{ème} République a été mise en place.

2^e PARTIE

GEOGRAPHIE (Valeur 8)

Document 1 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

Le bassin Caraïbe, une région vulnérable aux risques

L'espace caribéen n'est pas homogène en termes d'exposition aux risques naturels. Certains pays se trouvent être particulièrement vulnérables aux risques, tant d'un point de vue géographique, qu'économique.

L'espace caribéen est composé avant tout d'espaces insulaires qui, de par leur géographie et leur localisation, se trouvent particulièrement exposés aux risques naturels. Menacés par les cyclones et les tempêtes tropicales, ils sont bien souvent la proie de houles violentes, de raz de marée.

Dans ces îles, la majorité des populations se trouvent concentrées en zone littorale, de même que la plupart des installations économiques (zones industrielles et commerciales, équipements touristiques), des moyens de communication (ports et aéroports). Hommes et activités se trouvent donc particulièrement exposés aux risques naturels.

Cet effet de site peut fragiliser très fortement et durablement des économies dont le port reste le moyen principal d'exportation et d'importations des denrées, des biens et des hommes.

Nombre de ces pays ont une économie basée sur une monoculture d'exportation (souvent de produits périssables), la destruction, même partielle des infrastructures de communication représente un danger permanent. Ainsi, un cyclone peut à la fois détruire les cultures et empêcher l'acheminement des productions épargnées, faute de port en état de fonctionnement.

Outre les dégâts matériels, bien souvent les cyclones et les risques naturels dans leur ensemble, se traduisent dans la zone, par des pertes humaines. Le tremblement de terre de Port-au-Prince en est un exemple récent, tout comme les effets du cyclone Katrina en 2005. Les populations se concentrent dans les villes, là même où se trouvent regroupées les principales activités économiques de l'île, et ces dernières situées le plus souvent le long du littoral connaissent des destructions parfois dramatiques et dont les coûts se chiffrent souvent en millions de dollars. [...]

(SOURCE : Marc-André Léopoldie, Frédérique Turbout, « Les sociétés face aux risques : le cas de la Caraïbe », *Atlas Caraïbe*, 2018.)

5^e QUESTION (valeur =2,5)

D'après le document 1 :

Identifier les risques naturels existants dans cette région.

6^e QUESTION (valeur 2,5)

D'après le document 1 :

Trouver et expliquer les conséquences liées à ces risques.

7^e QUESTION (valeur 3)

D'après le document 1 et les connaissances personnelles, expliquer ce qui détermine l'inégale vulnérabilité des sociétés dans le bassin Caraïbe.

3^e PARTIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (Valeur 6)

S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Document 2 : Article 8. Droit au respect de la vie privée et familiale

1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

2. Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

(Source : Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales souvent appelée *Convention européenne des droits de l'homme*)

Document 3 : TousAntiCovid veut compléter son arsenal de suivi des contacts avec des QR Code

C'était attendu, TousAntiCovid devrait bientôt se doter d'une nouvelle méthode de suivi des contacts, le QR Code. Affichés dans les lieux accueillant du public, ces codes-barres devraient servir à mieux casser les chaînes de contact.

L'application TousAntiCovid va bientôt faire peau neuve. Afin d'anticiper la réouverture des lieux accueillant du public, le gouvernement a pour projet d'ajouter la lecture de QR Code à son application de suivi des contacts. Ces codes-barres lisibles par la plupart des smartphones auraient pour but de casser plus efficacement les chaînes de contamination. Concrètement, le décret qui accompagne cette mise à jour, et qui devrait être publié d'ici à la fin du mois de janvier, demandera aux bars, restaurants, salles de sports et transports publics d'afficher un QR Code flashable par tous et qui permettra d'informer plus efficacement des personnes ayant pu être mises en contact avec des malades. Si une personne ayant flashé le code se déclare malade dans l'app, alors toutes les autres ayant flashé le code à peu près au même moment recevront une alerte.

Pas de caractère obligatoire

Deux classes d'alertes accompagneront cette nouveauté. Celles dites de "*risque modéré*" impliquant la surveillance des symptômes et qui arriveront "*si une personne, qui a été dans le même lieu sur la même plage horaire se déclare [malade] dans l'application*", et des alertes de "*risque élevé*" si trois personnes ayant fréquenté le même lieu sur la même plage horaire se sont déclarées malades. Les alertes les plus sérieuses donneront le droit à un accès prioritaire aux tests. (...)

Côté confidentialité, le gouvernement tente de rassurer. Il ne s'agit nullement de géolocaliser les personnes via TousAntiCovid, et les informations transmises seront chiffrées et impossibles à "*désanonymiser*". De plus, les données concernant les lieux à risque seront effacées au bout de 15 jours et si un utilisateur ne se signale pas comme étant malade, les informations concernant les lieux visités ne quitteront jamais le téléphone.

(Source : *Les Numériques*, Corentin Bechade, 20 janvier 2021.)

8^e QUESTION (valeur = 1)

D'après le document 2 :

Dire ce que garantit le droit à tous les citoyens français.

9^e QUESTION (valeur = 1)

D'après le document 2 :

Expliquer en quoi la crise sanitaire, selon le point de vue de l'autorité publique, peut justifier une ingérence de ce droit.

10^e QUESTION (valeur = 2)

D'après le document 3 :

Expliquer dans quelle mesure la révolution numérique et l'essor d'internet se mettent au service de la lutte contre la pandémie de la covid-19.

11^e QUESTION (valeur = 2)

D'après les documents et les connaissances personnelles, donner un avis sur le recours à l'utilisation du QR code de plus en plus fréquent.